

## **A l'attention de Monsieur Bellec - Maître d'Ouvrage d'EDF**

A la lecture de [l'interview que vous avez donné au journal de Sud- Ouest, édition du jeudi 26 janvier](#), j'ai comme le sentiment que ces 24h de débat n'ont pas eu lieu, car vous ne remettez absolument pas en cause le projet en tenant compte de tous les points qui ont été soulevés.

Tout d'abord vous dites nous avoir rassuré sur l'utilité de la sécurité. Je ne crois pas que la plupart du public présent lors des débats ait été rassuré ! D'autant que de nombreux accidents, qu'ils soient nucléaires, gaz ou saumoduc ne témoignent pas d'une attention particulière à la sécurité, comme le conclu encore dernièrement, le rapport accablant de l'autorité de sûreté nucléaire sur la centrale de Sivo dans la Vienne après la découverte de tritium dans la nappe phréatique. Régulièrement nous avons la preuve que la sécurité de l'environnement et de l'humain ne fait pas partie de vos priorités.

Vous nous dites que le stockage de gaz permettra de faire fonctionner une centrale électrique ! Nous vous avons plusieurs fois demandé où se trouve cette centrale! Il n'y a ni entrée, ni sortie de votre site de stockage. Je ne vois donc pas où est l'intérêt pour la collectivité mais je comprends pourquoi et je cite : vous « réagissez toujours assez vivement face aux

associations militantes » quand ils vous parlent de spéculation, merci pour votre respect bien pathétique, mais votre réaction vive est bien le reflet de votre situation économique.

En prenant l'exemple de Dunkerque, vous coupez la branche sur laquelle vous êtes assis, vous êtes assez fort dans cet exercice et cela me rappelle quelqu'un. Comme vous le dites : Dunkerque est complètement industrialisé avec différentes installations seveso alors un de plus ou un de moins ! La différence est énorme avec notre région !

Nous n'allons pas batailler sur la composition de la saumure, preuve à l'appui, vous refusez de prendre en compte nos témoignages et nos recherches, c'est parole contre parole et la votre s'exprime plutôt en langue de bois, il n'en reste pas moins que 4500 tonnes par jour de saumure et autres déchets traversent 40 km de zones protégées pour se jeter à la mer et comme je l'ai déjà dit, nous avons une relative confiance en votre conscience sur la sécurité.

Vous mettez en avant les retombées économiques et fiscales, après 8 x 3h de débats vous restez sourd aux répercussions alarmantes sur la véritable économie de cette région qu'est le tourisme. Avec une station de pompage installée en plein milieu des zones touristiques, entre autre, je ne suis pas sûr que nos vacanciers, amoureux de la nature vont trouver cela très glamour.

Vous dites avoir des autorisations à mettre en œuvre le projet, il

me semblait pourtant que ces autorisations ne seront demandées qu'à la fin des débats et en fonction de votre décision de poursuivre ou pas le projet, est-ce que cela voudrait dire que tous ces débats ne servent à rien ?

Enfin, monsieur Bellec, permettez moi d'être affligée par un interview qui démontre à quel point vous déconsidérez « le monde rural » comme vous dites, de façon très péjorative, et que vous êtes surpris par notre attachement émotionnel fort. Une réaction émotionnelle ne veut pas dire primaire. Elle est le moteur de notre mobilisation pour relever le débat par des avis constructifs au delà de vos graphismes enfantins. La question est de savoir si oui ou non ce projet s'intègre à la vie économique, sociale et environnementale de notre région, dès lors nous prenons nos responsabilités, comme nous le permet la convention d'Aarhus, pour vous donner une réponse argumentée dont vous vous moquez royalement!

*Fabienne Biehler - stockage-gaz-landes.net*

*- Messanges le 27 janvier 2012*

*voir ANNEX : interview Bellec sud-ouest*

*<http://www.sudouest.fr/2012/01/26/edf-ce-debat-est-utile-615747-3493.php>*

Jeudi 26 janvier 2012 à 06h00 | Mis à jour le 26 janvier 2012 à 11h5

Par **Audrey Ludwig**

## **EDF : « Ce débat est utile »**

Les responsables d'EDF défendent le projet d'enfouissement dans le Sud des Landes .



Michel Bellec, directeur Infrastructures gaz chez EDF et directeur du projet Salins des Landes, a participé à toutes les réunions de débat public. (Louvier Isabelle)

La dernière réunion du débat public aura lieu ce soir (lire par ailleurs). Dans deux mois, la commission particulière de débat public rendra son rapport et EDF, maître d'ouvrage du projet d'enfouissement de gaz dans des cavités salines à Pouillon, devra en tenir compte (lire nos précédentes éditions). Après avoir donné la parole aux opposants, « Sud Ouest » s'intéresse aux arguments du porteur du projet. Entretien avec Michel Bellec, directeur du programme Salins des Landes et Grégoire Richez, porte-parole technique EDF.

### **« Sud Ouest ». Comment avez-vous vécu les débats publics ?**

Michel Bellec. Dans les débats publics classiques, il est souvent question d'autoroute, ou bien des lignes de TGV dans lesquels le public peut facilement comprendre de quoi il s'agit. En revanche, un stockage de gaz en cavités salines, à quoi ça sert vraiment ? Comment ça fonctionne ? Cela reste assez technique, voire abstrait, donc cela demande une pédagogie, une explication. Nous avons répondu à de nombreuses questions sur l'utilité de la sécurité mais je considère que notre message sur ce type de stockage (qui permet de faire fonctionner des centrales à gaz pour obtenir de l'électricité afin de venir en complément de l'énergie renouvelable) est relativement bien compris. Ceci nous montre que ce débat est utile, mais pour nous aussi. Ce qui pose le plus de problème, c'est le saumoduc.

**Les Landais sont attachés à leur territoire, le sont-ils plus qu'ailleurs ? Cela vous surprend-il ?**

M. B. Nous avons été interpellés par l'attachement des Landais à leur territoire, à leur qualité de vie. C'est un attachement émotionnel fort. Nous nous sommes efforcés de démontrer que les conséquences sur le cadre de vie sont minimales car les installations de surface sont modestes, en termes de bruit, comme de hauteur de bâtiment et dans un endroit finalement très rural. J'ai participé à un débat public à Dunkerque pour un terminal de regazification de gaz naturel liquéfié, installation beaucoup plus grande et en front de mer : nous n'avons pas du tout ce genre d'interrogation, même si nous étions dans une zone industrielle qui fait partie de l'histoire de la région, avec différentes installations Seveso finalement bien acceptées. Et un soutien politique très fort. Aujourd'hui, nous sommes dans une période électorale. Les maires, venus introduire les réunions publiques tenues dans leur commune, sont jusqu'à présent peu intervenus dans les débats .

**Certains pensent qu'EDF fait son « business » au détriment de l'environnement. Que répondez-vous ?**

M. B. S'il n'y avait pas un intérêt pour la collectivité, nous n'aurions pas les autorisations pour mettre en œuvre ce projet. Quand on dit que l'on fait notre business, je réponds qu'EDF est une entreprise qui appartient à la collectivité, c'est l'État qui est actionnaire de l'entreprise. Par son histoire, EDF est tournée vers l'intérêt général et la mise à disposition de l'énergie dont a besoin le pays pour son fonctionnement. Nous ne sommes pas une multinationale installée en dehors du territoire qui vient là pour faire des profits financiers à court terme : ce n'est vraiment pas du tout la philosophie d'EDF. Entre le moment où le projet a été initié il y a presque trois ans et le moment où il sera mis en exploitation, en 2020, ce sont des projets à long terme. Je réagis toujours assez vivement face aux associations militantes, que je respecte, mais qui ont des remarques souvent excessives.

**Comme vous le souligniez, la principale inquiétude concerne le rejet de la saumure dans la mer. Comment pouvez-vous assurer qu'il ne polluera pas ?**

Grégoire Richez. On prend de l'eau de mer pour lessiver le sel dans les dômes, où ce sel s'est développé il y a des millions d'années : il aura les mêmes composantes.

**Mais cette eau ne va-t-elle pas rapporter avec elle d'autres composantes ?**

G. R. Au-delà du sel, il y a dans le sol quelques insolubles. Mais ces particules, que l'on va généralement retrouver dans leur grande majorité en fond de cavité, ne seront pas entraînées par le lessivage. Au-delà de ça, avant le rejet en mer, il est prévu des bassins décanteurs dans lequel ces particules solides vont venir se déposer. De toute façon, nous aurons des critères très précis, soumis par l'administration, à respecter. L'eau rejetée aura une composition quasi identique à l'eau de mer et tout autre composant fera l'objet d'une réglementation stricte notamment sur les matières en suspension.

**Fiscalement, combien cela peut rapporter aux communes concernées ? 6 millions d'euros ?**

M. B. Il y a souvent des déceptions dans ce type de projet car ils sont très capitalistiques sur une longue période. C'est vrai que par rapport au montant d'investissement (NDLR : 650 millions d'euros), le nombre d'emplois créés (une cinquantaine directs et indirects) et les rentrées fiscales peuvent paraître peu importantes. Sur la durée des travaux, c'est 250 personnes sur 5 ans avec des retombées économiques. Sur le plan fiscal, c'est autour de 5 à 6 millions d'euros simplement liés au projet.

**On évoque beaucoup la valorisation industrielle de la saumure. Êtes-vous optimiste ?**

M. B. La saumure est une matière première qui peut avoir un effet pour la région. Je suis persuadé que nous trouverons des solutions intéressantes. Nous avons des discussions qui viennent de s'ouvrir avec des industriels saliniers. J'ai confiance en la créativité des Landais pour trouver une valorisation de la saumure.

**Pouvez-vous affirmer qu'il n'y aura pas plus tard d'exploitation de gaz de schiste ?**

M. B. On ne peut évidemment pas l'affirmer mais EDF n'est pas du tout dans ce secteur d'activité, EDF n'a jamais déposé la moindre demande de permis. Donc l'opérateur EDF n'est pas dans ce domaine. Il peut y en avoir d'autres mais cela ne sera pas nous. Cela n'a rien à avoir avec le gaz naturel, nous ne sommes pas dans

ce métier.

**Vous avez dû prendre connaissance du rapport du BRGM (1) qui met en doute l'homogénéité des dômes de sel. Qu'en est-il ?**

G. R. Le rapport identifiait les capacités de stockage d'hydrocarbure en fonction de la taille de production envisagée de Lacq. Il se basait sur des données de forage et sur des profondeurs de sel (quelques centaines de mètres) qui sont loin de celles qui nous intéressent. Le rapport du BRGM indiquait que la faisabilité d'un stockage de gaz sur ce dôme de sel restait encore à confirmer. Ce qu'EDF a fait : il a récupéré auprès du BRGM les données déjà existantes. Nous avons fait un forage exploratoire à 2 000 mètres de fond qui nous confirme les données précédentes et a établi la présence du sel dans des cavités. C'était le sens des conclusions du rapport BRGM d'avoir des forages exploratoires complémentaires. Nous allons donc lancer un deuxième forage pour voir comment cette cavité de sel est présente au cœur du diapir et même au-delà. Et c'est sur la base de ces deux forages que l'on pourra confirmer la taille du stockage que l'on développera. Mais en tous les cas, la faisabilité du stockage est acquise.

**Envisagez-vous que le projet ne se fasse pas ?**

M. B. Tant qu'un projet n'est pas décidé, il n'est pas décidé ! Cette décision serait prise en 2015, en fonction des remarques de la commission particulière de débat public. Mais également en fonction des autorisations qui nous auront été données par les autorités administratives compétentes. Et enfin, de la façon dont il s'inscrira dans les grands projets stratégiques de l'entreprise.

(1) Bureau de recherches géologiques et minières (organisme public).